**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 64 (1984)

Heft: 2

Rubrik: Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

Pour la première fois dans l'histoire de l'intégration économique européenne, une réunion des ministres de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange s'est tenue à Luxembourg le 9 avril dernier. Présidée par MM. Chevsson et Hellström, respectivement ministre français des Relations extérieures et ministre suédois du Commerce, cette rencontre était surtout l'occasion de constater que le libreéchange de l'« Europe des 17 » est une solide réalité. On en parle peu et, à l'époque où furent négociés les traités de Bruxelles, il y a une douzaine d'années, les « eurocrates » de la Communauté, qu'il s'agisse des hommes politiques, ou des techniciens, étaient en majorité méfiants et sceptiques vis-àvis du libre-échange. Ils eurent tort : le système s'est révélé fort robuste puisqu'il a résisté aussi bien aux secousses de la suppression de la convertibilité du dollar qu'aux traumatismes répétés de la crise du pétrole. « Qui l'eut cru! » s'est exclamé M. Claude Cheysson, qui reconnaît volontiers, aujourd'hui, que le libreéchange constitue un facteur de prospérité économique en Europe. Il est aussi une donnée politique majeure : grâce à lui, des pays comme l'Autriche et la Finlande, auxquels l'Union Soviétique interdit l'adhésion à la Communauté, sont en mesure de participer pleinement à la construction euro-

Quant à la France, elle profite fort de la collaboration entre les deux associations: au cours des dix dernières années, ses échanges avec l'AELE lui ont procuré plus de dix milliards de dollars d'excédents commerciaux, de quoi couvrir le quart du déficit chronique qu'elle enregistre avec ses partenaires de la Communauté. Peu nombreux sont pourtant les Français qui savent que le libre-échange n'est pas une réminiscence du 19º siècle mais une réalité d'aujourd'hui.

Au cours des quatre premiers mois de l'année 1984, les exportations françaises vers la Suisse ont atteint 2 497 millions de francs suisses, ce qui représente une augmentation de 4,1 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, alors que les exportations suisses vers la France ont stagné (+0,1 %), atteignant 1 637 millions de francs suisses.

Par rapport à l'ensemble du commerce extérieur de la Suisse, caractérisé par une forte augmentation des importations (+ 13,5 %) et des exportations (+ 13,7 %), le commerce franco-suisse semble donc accuser un certain recul au cours des quatre premiers mois de l'année.

La réduction des emprunts français émis sur le marché financier suisse s'est poursuivie et accentuée au cours du premier trimestre 1984. Le total des émissions publiques et privées ne se chiffrait plus, alors, qu'à 130 millions de francs suisses, contre 430 millions au premier trimestre 1983, 752 millions et même 1 102 millions aux premiers trimestres des années 1982 et 1981. Par rapport au total des capitaux suisses, exportés, la diminution n'est pas moins impressionnante. La part française au total annuel était encore de 8,2 % en 1981, puis de 7,8 % en 1982, pour revenir à 2,9 % en 1983 et n'être plus que de 1,4 % au premier trimestre 1984.

S'il est vrai que le total des capitaux étrangers empruntés par la France a quelque peu diminué au cours des premiers mois 1984, cette baisse est loin d'atteindre les proportions citées dans le cas de la Suisse. Dans les milieux professionnels suisses on n'exclut pas que des consignes aient été données aux entreprises nationalisées et de droit public d'éviter dans la mesure du possible le recours au marché financier suisse. De telles consignes pourraient être en rapport avec les « affaires douanières » qui tendent à troubler le bon climat bilatéral.

En Suisse, l'emploi a moins souffert de la récession que dans la plupart des autres pays européens. Actuellement le nombre des chômeurs est à peine supérieur à 1 % de la population active. Pourtant, le pays n'est pas totalement à l'abri des phénomènes de crise que l'on enregistre ailleurs. En 1983, on dénombrait en moyenne 2 992 000 personnes actives, soit 41 000 (1,3 %) de moins qu'en 1982. Le nombre des chômeurs ne s'est pas accru d'autant. En effet, il s'agissait surtout de départs à la retraite et de retour au pays pour les immigrés. La part de ceux-ci représente toujours 23,3 % de la population active, après avoir culminé à 26,1 % en 1973. A noter qu'en 1983 la baisse de l'emploi a touché la population suisse et étrangère presque dans les mêmes proportions, à raison de 1,3 % et de 1,4 % respectivement.

La reprise économique réduira probablement le chômage en 1984. Alors que le nombre des chômeurs complets pourrait se stabiliser, voire baisser légèrement cet été, celui des chômeurs partiels, qui a déjà diminué de moitié en 1983, revenant à 34 975, devrait diminuer plus rapidement.

Les exportateurs de vins français sur le marché suisse rencontrent de grandes difficultés. En effet les très fortes récoltes en Suisse (1 840 000 hs en 1982 et 16 12 000 hs en 1983) ont provoqué une situation de crise aiguë sur le marché. L'attentisme des circuits de distribution et des consommateurs que la conjoncture générale actuelle rendent assez sombre l'avenir de ce secteur économique. Face à une clientèle qui attend un effondrement des cours des vins suisses, la production locale estime qu'il faudra au moins quatre ans d'efforts pour placer les excédents actuels des vins de pays. Aucune possibilité ne sera donc négligée de favoriser l'écoulement des vins suisses même si les vendanges de 1984 devaient être aussi faibles que le souhaitent tous les milieux intéressés.

Les exportateurs français de vins blancs sont habitués aux restrictions, aux contingentements, non seulement de la part de la Suisse, mais de tous les pays producteurs de vins blancs. Depuis des décennies, les contingents suisses de vins de France, qui historiquement se situent à un niveau inférieur à ceux délivrés à l'Italie et à l'Espagne, se sont révélés insuffisants pour satisfaire la demande des consommateurs suisses. Grâce à la forte participation aux contingents extraordinaires et au développement prodigieux des livraisons de vins en bouteilles, non soumises à des restrictions d'entrée jusqu'en 1975, la France a pu s'assurer en Suisse des débouchés largement supérieurs aux quantités stipulées par les accords commerciaux. De 13 % en 1950, la part française du marché, exprimée en hectolitres, est passée à 26 % en 1981 et 27 % en 1982. En 1983 les livraisons françaises de vins à la Suisse ont baissé de 18,5 % par rapport à l'année précédente. Cette forte régression s'explique par la suppression des contingents extraordinaires de vins blancs en vrac et par la réduction de moitié des contingents extraordinaires pour les vins rouges en vrac. En 1984 aucun contingent extraordinaire ne sera délivré. Il en résultera une nouvelle baisse des exportations françaises de vins vers la Suisse.